Image not found or type unknown

Problème de remboursement bancaire

Par **swannie**, le **23/04/2017** à **15:48**

Bonjour,

Je fais appel à vous car j'ai besoin de conseil.
En 2016, j'ai contracté auprès de ma banque un prêt visant à rembourser des crédits. J'étais alors en CDI, 1200 euros par mois, je remboursais 226 euros chaque mois.
Malheureusement, perdu mon emploi quelque mois plus tard, cette situation a été difficile à gérer car je suis restée sans presque aucunes resources durant quatre mois. Les indemnités de licenciement m'ont à peine permis de maintenir mon compte créditeur. J'ai maintenu prioritairement le paiement du crédit bancaire mais ayant accepter de la conseillère de mon compte une crédit renouvelable, je me retrouve à rembourser 400 euros chaque mois. J'ai retrouvé en décembre un temps partiel mais je ne cumule que 990 euros entre mon salaire et l'ARE, il n'y a qu'une seule rentrée d'argent. J'ai contacté la banque pour demander un report de mensualité et expliquant ma situation de baisser les mensualités de remboursement. Celle-ci m'a répondu qu'elle ne pouvait rien faire de plus.
Je lui ai dit que je songeais déposer un dossier de surendettement, y a t-il d'autres options? Je ne veux et ne peux faire de regroupement de crédits. Est-il possible de faire une demande de référé? Je ne sais par ou commencer, je lui ai expliqué que la perte de mon emploi n'était pas de mon fait. Elle m'a dit que lors de la signature, le montant des mensualités était acté d'un commun accord. Mais ma situation professionnelle n'est plus la même aujourd'hui, je souhaite poursuivre le remboursement de mes mensualités mais je ne peux plus. 'ai besoin de conseil avisé.

Merci de votre attention.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés